

EN TENDANT AUX SOUS-MARINS FRANÇAIS, L'Australie fait une mauvaise affaire

de l'onde
6 octobre 2021

La décision de l'Australie l'enferme dans

l'affrontement entre blocs, mais la France et l'Union européenne peuvent encore promouvoir

le non-alignement dans l'Indo-Pacifique, estime

l'ingénieur général de l'armement **Alain Bovis**,

l'amiral **Alain Oudot de Dainville** et l'ancien secrétaire général de la mer **Jean-François Tallec**

L'annonce brutale, le 15 septembre, de l'accord trilatéral entre les

Etats-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni, baptisé « Aukus », crée de nouvelles filiales et un nouveau ressentiment au sein de l'Alliance atlantique. Cet accord n'apporte rien de nouveau pour la sécurité régionale par rapport à ceux existant de longue date entre les Etats-Unis et l'Australie, si ce n'est la coopération sur les sous-marins nucléaires, qui lui donne une dimension inédite.

Les Etats-Unis et la Chine cherchent à affirmer leur prééminence dans la zone Indo-Pacifique et multiplient les démonstrations de force. L'Australie a longtemps hésité dans son positionnement à l'égard de la Chine, son premier partenaire commercial. En sommet de plusieurs années, le Dialogue quadripartite (Quad) pour la sécurité entre les Etats-Unis, l'Australie, l'Inde et le Japon a été relancé en novembre 2020. L'administration Biden semblait vouloir étendre l'alliance de la Corée du Sud et à d'autres pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean). Aukus change la donne avec des alliés asiatiques qui s'inquiètent ou prennent leurs distances.

L'Australie marque de plus en plus de défiance envers la Chine, qui la menace de détorsions. Le contexte se durcit, tandis

qu'un nouveau pas est franchi dans la course aux armements.

La France entendait bâtir avec l'Australie un partenariat stratégique fondé sur la fourniture, par l'industriel de défense français Naval Group, de douze sous-marins conventionnels de classe Attack. Le déroulement du contrat, signé en 2016, et qui a fait l'objet depuis de nombreuses attaques commerciales, médiatiques et politiques, ne justifiait pas une rupture. Ce revers est un coup dur porté à l'industrie navale française car il pourrait ternir son image dans les futurs appels d'offres. Le carnet de commandes de Naval Group n'inspire pas d'inquiétude majeure à court et moyen terme grâce aux importants programmes nationaux, mais des difficultés sectorielles pourraient apparaître rapidement.

Se déployer en mer de Chine

Enfin, la France n'a jamais été consultée sur l'option de la propulsion nucléaire ni sur la fourniture de sous-marins d'attaque Barracuda, trois fois moins chers, semble-t-il, que les sous-marins américains de classe Virginia. Lorsque le programme de sous-marins a été lancé en 2007, la mission de la marine australienne était de prévenir le piraterie, trafics et immigration illégale. L'offre française

répondait à ce besoin. Des études australiennes établissaient alors que la propulsion nucléaire serait extrêmement coûteuse et à très haut risque, l'Australie y avait donc renoncé. Bien que les réserves exprimées en 2007 soient toujours valables, l'Australie a finalement décidé de se doter de sous-marins nucléaires. Elle n'entend plus simplement protéger ses abords et sa zone économique exclusive, mais ambitionne de se déployer à très grande distance, notamment en mer de Chine. Elle s'enferme dans l'affrontement entre blocs et s'interdit désormais une voie médiane.

Contrairement aux sous-marins et porte-avions français, les sous-marins nucléaires américains utilisent un combustible fortement enrichi, du type utilisé dans les armements atomiques. Son exportation portera un coup considérable au traité de non-prolifération nucléaire, dont l'Australie est signataire en tant qu'Etat non nucléaire, et encoura-

FR

LA FRANCE A UN RÔLE CENTRAL À JOUER, D'UNE PART EN RAISON

DE SA PROCHAINE PRÉSIDENCE DE L'UE, MAIS AUSSI

ET SURTOUT DE SA PRÉSENCE DANS LA RÉGION

géra d'autres Etats à développer des techniques d'enrichissement.

Le premier sous-marin français Attack devait entrer en service au début des années 2030. Le changement de programme retardera d'au moins une décennie l'arrivée de nouveaux sous-marins. L'exploitation de centrales nucléaires embarquées demande une organisation, un corpus réglementaire et un système de contrôle qui sont longs à acquérir. La maintenance nécessite une chaîne industrielle et logistique complexe. La constitution de cet environnement demandera des décennies et un effort considérable, sans l'expérience d'une industrie nucléaire civile et sans compter les réactions d'une opinion publique majoritairement antinucléaire.

Dependants des Etats-Unis

Les Etats-Unis fournissent vraisemblablement, sinon des sous-marins complets, des compartiments de chauffeuses nucléaires « clés en main », comme ils le firent en 1958 au Royaume-Uni. Des équipes de techniciens américains en assurent la mise en service. L'entretien, peut-être même la conduite. La flotte sous-marine australienne sera alors sous étroit contrôle, technique et opérationnel des Etats-Unis. Il en serait de même avec le Royaume-Uni, car sa technologie et ses déploiements opérationnels sont dépendants des Etats-Unis. En renonçant aux sous-marins français, l'Australie fait une mauvaise affaire.

La France dispose, dans l'espace indo-pacifique, d'une zone économique exclusive de 9,5 millions de km². Ces eaux possèdent un important potentiel de développement et la France a les entreprises et les technologies nécessaires à l'exploitation de ce bassin traversé par les plus importants flux commerciaux au monde. La sécurité des routes maritimes

est un enjeu majeur. Une politique ambitieuse de développement affirmerait notre présence aux yeux de nos partenaires et contribuerait à contenir l'expansionnisme de la Chine.

Les Britanniques ont semé le doute sur le statut de la France dans le Pacifique tandis que les ONG proches du gouvernement fédéral américain s'efforcent depuis des années de saper les intérêts français. L'affaiblir, alors que la France a toujours participé à la présence militaire occidentale en mer de Chine, comme avec le sous-marin nucléaire d'attaque *Emirade* récemment, conforterait les ambitions de la Chine, qui suit déjà avec intérêt le référendum à venir en Nouvelle-Calédonie.

La France et l'Union européenne (UE) peuvent agir dans cette partie du monde pour une approche équilibrée, notamment en promouvant une voie de non-alignement au sein du Forum des îles du Pacifique. La France a un rôle central à jouer, d'une part en raison de sa prochaine présidence de l'UE, mais aussi et surtout de sa présence dans la région. Sa position sera d'autant plus forte qu'elle sera partagée par l'UE, que celle-ci renforcera son activité navale dans cette zone qui se militarise, et qu'elle saura rallier à sa voie l'Inde et plusieurs pays de la région. ■

Alain Bovis est ingénieur général de l'armement, Alain Oudot de Dainville, amiral, est un ancien chef d'état-major de la marine, Jean-François Tallec, ancien préfet, est ancien secrétaire général de la mer. Ce texte a été élaboré collectivement